LISTE DES PIECES A FOURNIR

Préparer sa demande de césure



Le dispositif césure de l'Université de Montpellier prévoit que chaque demande de césure soit accompagnée de pièces justificatives, afin de permettre l'étude des projets envisagés. Ci-dessous, un tableau récapitulatif des pièces à joindre selon le projet césure.

Formation	Attestation d'accueil de l'établissement d'enseignement avec dates et lieu *
Service civique	Attestation d'accueil de l'organisme avec date et lieu*
Création d'activité	Justificatif PEPITE (statut « étudiant-entrepreneur)
Expérience personnelle	 Formulaire « descriptif de projet » * Formulaire « Avis du référent pédagogique » * complété et signé Feuille de route détaillée (si voyage, road trip) Tout autre justificatif jugé utile pour appuyer votre demande (billets d'avion, justificatif d'inscription Woofing, attestation d'hébergement etc en accord avec votre projet)
Expérience professionnelle	Attestation d'accueil de l'organisme avec date et lieu*
Pour tout départ à l'étranger hors UE en zone classée jaune, orange, rouge (voir conditions avec votre scolarité)	Formulaire départ à l'étranger, complété et signé*
Vous n'avez pas encore la possibilité d'obtenir un justificatif ou une attestation d'accueil	Formulaire « Avis du référent pédagogique » * complété et signé accompagné de tout document jugé utile afin d'appuyer votre demande
Dans tous les cas	 Lettre de motivation Formulaire de demande de césure complété et signé* Calendrier prévisionnel* Justificatifs relatifs à vos projets

^{* :} document disponible auprès de votre scolarité